

**ALIZÉS 33**  
**14 quai du Capitaine Allègre**  
**33120 ARCAHON**  
N° SIRET : 80116805500011

**Facture n°: .....**

## **FACTURE – CONTRAT FORMATION**

Entre les soussignés : (ou son représentant légal si mineur)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mail : ..... Tél : .....

D'une part, et ALIZÉS 33 d'autre part, représenté par son gérant et moniteur, M. BASCOU Loïc, agrément n° 033011/2014 délivré par les Affaires Maritimes le 07/07/2014.

### **1-FACTURE**

#### **STAGE DU .....AU .....**

Permis mer côtier	Prix forfait H.T.	TVA 20 %	Prix total TTC

- Le tarif comprend : - 2h00 de formation pratique de la conduite, encadrée par un moniteur agréé, membre d'Alizés 33 (Loïc BASCOU)  
- 6h30 de formation théorique (5h00 en travail assisté dont 1h30 de cours pratique collectif) et 1h30 minimum de travail individuel DVD  
- la présentation à l'examen et les fournitures pédagogiques (hors livre de code).
- Ne comprend pas : - 78 euros de timbres fiscaux du dossier administratif

Le candidat autorise ALIZÉS 33 à effectuer toutes les démarches administratives auprès des tiers, en son nom.

### **2-FORMATION**

Article 1 : L'élève s'engage à suivre les cours et à se présenter à l'examen aux dates et heures qui lui seront définies par ALIZÉS 33 ou les Affaires Maritimes, dans un délai de 6 mois à compter de la réception du présent contrat par Alizés 33. Au-delà, les termes du contrat seront à renégocier avec Alizés 33.

Article 2 : ALIZÉS 33 se réserve le droit de reporter en partie ou en totalité le stage pour des raisons de forces majeures telles que de mauvaises conditions météorologiques, avarie, panne, maladie (certificat médical) ou grève, sans pour cela entraîner une indemnité de fait.

Article 3 : En contre parti, l'élève peut se désister de son stage pour des événements indépendants de sa volonté (justificatifs à l'appui) et pouvoir bénéficier s'il le désire d'un report de stage.

Article 4 : En cas d'échec à l'examen, ALIZÉS 33 s'engage à vous reprendre GRATUITEMENT (hormis les frais de représentation de 30 € en timbres fiscaux) au prochain stage de votre choix.

Article 5 : En cas de non validation d'un objectif pratique par Alizés 33, l'élève devra prendre en heures supplémentaires le nécessaire à la validation de la pratique.

Modalité de paiement : .....

Contrat fait à : ..... Le : .....

Pour l'élève

Signature :

(du tuteur pour les mineur)

Pour Alizés 33

Signature :